

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 septembre 2023

DCM N° 23-09-28-13

Objet : Dénomination d'espace public.

Il est proposé de rendre hommage à Henri Michel LAVILLE né le 16 juillet 1942 à La Coquille (24) et décédé le 27 janvier 2022 à Metz, en donnant son nom au stade de football de l'Ecole des Sports et des Activités Physiques (E.S.A.P.) au sein du complexe sportif des Hauts-de-Blémont.

Educateur spécialisé de formation, chevalier de l'ordre national du Mérite, Michel LAVILLE s'est particulièrement impliqué dans l'animation de la vie sociale et sportive et en faveur de la jeunesse de Borny et des Hauts-de-Blémont. Membre fondateur de l'Association de Prévention Spécialisée d'Insertion et de Sociabilisation dont il a assuré la direction de 1973 à 2002, il a parmi ses multiples activités présidé le Comité de Gestion des Centres Sociaux de Borny et l'E.S.A.P.

Ainsi, afin d'honorer sa mémoire, il est proposé de dénommer le stade de football de l'E.S.A.P. : Stade Michel-LAVILLE.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE DENOMMER** le stade de football de l'Ecole des Sports et des Activités Physiques au sein du complexe sportif des Hauts-de-Blémont situé 93 rue du Général Metman : Stade Michel-LAVILLE.

Service à l'origine de la DCM : Archives Commissions : Commission Culture Référence nomenclature «ACTES» : 8.3 Voirie

Stade à dénommer

